

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-trois, le 6 avril à 18h10, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Vincent FREARD, Daniel FRERY, Patrice DUMORTIER, Gérard FESSELET, Jean-Louis HOTTLET, Christian GAILLARD, Fatima KHELIFI, Sandrine LARCHER, Thierry MARCJAN, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Annick PRENAT, Jean RACINE, Lionel ROY, Jean-Michel TALON, Françoise THOMAS, Dominique TRÉLA, et Bernard VIATTE **membres titulaires**, Noël CASTEX **membre suppléant**.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN-SONTOT, Chantal BEQUILLARD, Anne Catherine BOBILLIER, Philippe CHEVALIER, Catherine CLAYEUX, Catherine CREPIN, Sophie GUYON, Hamid HAMLIL, Michel HOUDELAT, Jean LOCATELLI, Anaïs MONNIER, Imann EL MOUSSAFER, Emmanuelle PALMA-GERARD, Florence PFHURTER, Nicolas PETERLINI, Sophie PHILIPPE, Fabrice PETITJEAN, Christian RAYOT, Virginie REY, Frédéric ROUSSE, et Pierre VALLAT.

Avaient donné pouvoir : Lounès ABDOUN-SONTOT à Daniel BOUR, Anne-Catherine BOBILLIER à Annick PRENAT, Philippe CHEVALIER à Gilles COURGEY, Emmanuelle PALMA GERARD à Sandrine LARCHER, Florence PFHURTER à Noël CASTEX et Pierre VALLAT à Bernard CERF.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 23 mars 2023	Le 23 mars 2023	En exercice	50
		Présents	30
		Votants	35

Le Président, à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Françoise THOMAS est désignée.

Le Président fait approuver le procès-verbal de la séance précédente et fait prendre note des éventuelles rectifications par le secrétaire de séance.

Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

2023-02-04A Budget SPANC – Compte administratif 2022

Rapporteur : Gilles COURGEY

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2122-21, et L.2343-1 et 2 ;
 Vu la délibération 2022-03-05C adoptant le budget primitif 2022,*

Les grandes lignes du CA 2022 du SPANC

En fonctionnement, 69 770,81 € en dépenses et 50 602,16 € en recettes.

Les principaux postes de dépenses sont :

<u>Chap. 012</u> : charges de personnel	8 219,47 €
<u>Chap. 011</u> : services de vidanges de fosses chez les particuliers *	12 847,83 €
<u>Chap. 65</u> : reversement* des aides Agence aux usagers (<i>pour réhabilitation SPANC</i>)	48 640,00 €

*Nota : * principalement*

Les principaux postes de recettes sont :

<u>Chap. 70</u> : Prestations de services (diagnostics, contrôles, refacturation vidanges)	18 102,16 €
<u>Chap. 77</u> : versement aides Agence RMC (pour réhabilitation SPANC)	32 500,00 €

Le budget de fonctionnement est déficitaire de 19 168,65 €.

Résultat du CA 2022 avec reprise des résultats 2021

	Résultat 2022	Résultat 2021 repris	Tous exercices confondus
Fonctionnement	- 19 168,65 €	60 645,76 €	41 477,11 €

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et du compte de gestion du receveur pour l'exercice 2022,

Le Conseil communautaire, en l'absence de Christian RAYOT, et après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- **d'adopter le compte administratif pour l'exercice 2022.**

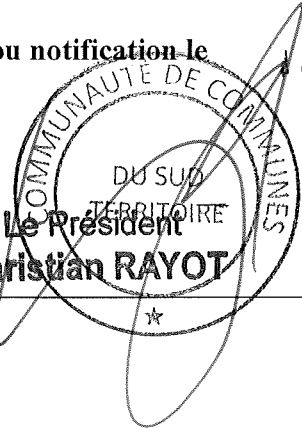
Annexe : Vue d'ensemble CA

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le

Le Président,

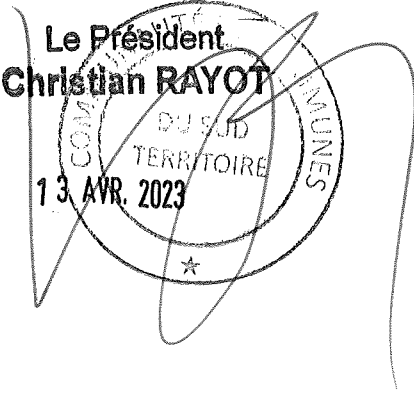
**Le Président
Christian RAYOT**



Le Président,

**Le Président
Christian RAYOT**

JEUDI 13 AVR. 2023



II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMIN VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 69 770,81	G 50 602,16	G-A -19 168,65
	Section d'investissement	B 0,00	H 0,00	H-B 0,00

		DEPENSES	RECETTES
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 60 645,76 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 69 770,81	Q= G+H+I+J 111 247,92	=Q-P 41 477,11

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
Section d'exploitation		E 0,00	K 0,00	
Section d'investissement		F 0,00	L 0,00	
TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		= E+F 0,00	= K+L 0,00	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 69 770,81	= G+I+K 111 247,92	41 477,11
	Section d'investissement	= B+D+F 0,00	= H+J+L 0,00	0,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 69 770,81	= G+H+I+J+K+L 111 247,92	41 477,11

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	Publié le	Titres restant à ...	Reste à réaliser
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00			0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00			0,00
23	Immobilisations en cours	0,00			0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00			0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00			0,00

ID : 090-249000241-20230406-2023_02_04A-BF

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le

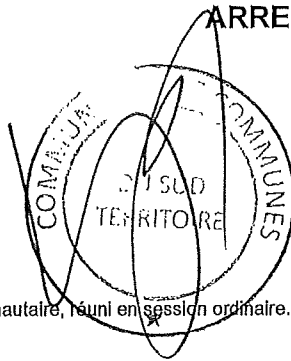
Berger
Levrault

Communauté de Communes du Sud Territoire - SPANC (60400)

ID : 090-249000241-20230406-2023_02_04A-BF

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Président,
A Grandvillars, le 06/04/2023
Le Président,



Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.
A Grandvillars, le 06/04/2023

Nombre de membres en exercice : 50
Nombre de membres présents : 30
Nombre de suffrages exprimés : 35
VOTES : Pour : 35
Contre :
Abstention :

Date de convocation : 30/03/2023

Les membres du Conseil Communautaire,

ABDOUN-SONTOT Lounès	
ALEXANDRE Jacques	
BENJAMAA Martine	
BEQUILLARD Chantal	
BIETRY Thomas	
BOBILLIER Anne Catherine	
BOUR Daniel	
BRIKH Anissa	
CERF Bernard	
CHEVALIER Philippe	
CLAYEUX Catherine	
COURGEY Gilles	
CREPIN Catherine	

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

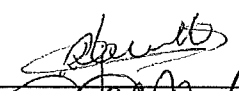
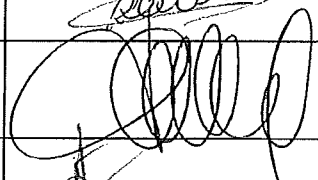
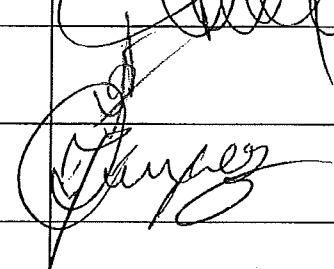
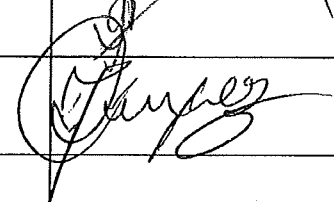
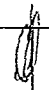
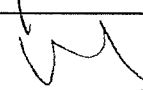

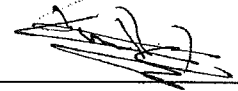
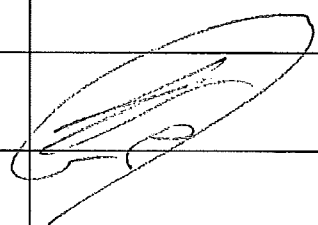
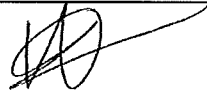
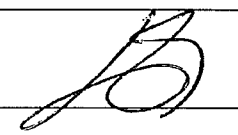
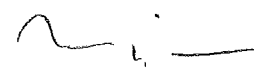
Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le

Rece
LeVraJit

Communauté de Communes du Sud Territoire - SPANC (60400) ID : 090-249000241-20230406-2023_02_04A-BF

ARRETE ET SIGNATURES

DAMOTTE Roland	
DINET Monique	
DUMORTIER Patrice	
DUPREZ Jean Jacques	
EL MOUSSAFER Imann	
FESSELET Gérard	
FREARD Vincent	
FRERY Daniel	
GAILLARD Christian	
GUYON Sophie	
HAMLIL Hamid	
HOTTLET Jean-Louis	
HOUDELAT Michel	
KHELIFI Fatima	
LARCHER Sandrine	
LOCATELLI Jean	
MARCJAN Thierry	

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le



Communauté de Communes du Sud Territoire - SPANC (60400) ID : 090-249000241-20230406-2023_02_04A-BF

ARRETE ET SIGNATURES

MONNIER Claude	
MONNIER Anais	
NATALE Robert	
PALMA GERARD Emmanuelle	
PERRIN Gilles	
PETERLINI Nicolas	
PETITJEAN Fabrice	
PFHURTER Florence	
PHILIPPE Sophie	
PRENAT Annick	
RACINE Jean	
RAYOT Christian	
REY Virginie	
ROUSSE Frédéric	
ROY Lionel	
TALON Jean-Michel	
THOMAS Françoise	

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023


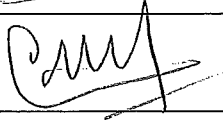
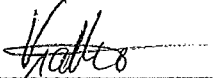
Publié le

Beser
Levrault

Communauté de Communes du Sud Territoire - SPANC (60400

ID : 090-249000241-20230406-2023_02_04A-BF

ARRETE ET SIGNATURES

TRELA Dominique	
VALLAT Pierre	
VIATTE Bernard	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

13.04.23

A Delle, le 13.04.23.....

